



PALATINE AMBITION RENDEMENT 2027

REPORTING ESG • 26 juin 2026

SFDR Article 8

STRATÉGIE DU PRODUIT

Ce produit financier vise à investir dans des sociétés ayant de bonnes pratiques ESG en promouvant les critères environnementaux et sociaux.

EXCLUSIONS



NOTATION ESG AU 26.06.2026

Corporates

PALATINE AMBITION RENDEMENT 2027

11,81 / 20
couverture 96.56%

50% LEC3TREU / 50% LP02TREU

11,77 / 20
couverture 78.13%

Souverains

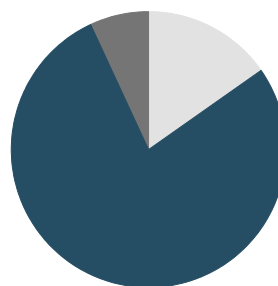
PALATINE AMBITION RENDEMENT 2027

16,55 / 20
couverture 100%

PAYS DE L'OCDE

15,83 / 20
couverture 100%

REPARTITION DES INVESTISSEMENTS



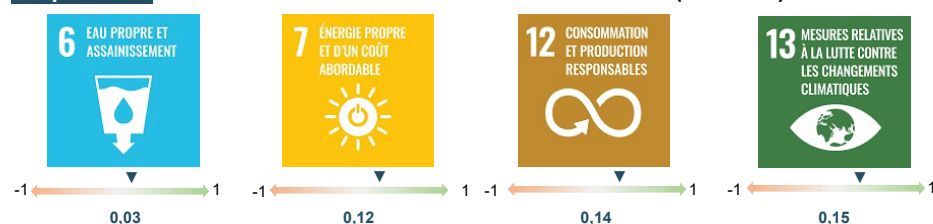
- Corporates (77,66%)
- Souverains (7,01%)
- Autres (15,33%)

INDICATEURS DE DURABILITÉ

CONTRIBUTION AUX OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES NATIONS UNIES

Corporates

Score de contribution des émetteurs (de -1 à 1)



Source : MSCI

Souverains

Score de contribution des émetteurs (de 0 à 100)



Source : SDG Index

PALATINE AMBITION RENDEMENT 2027

REPORTING ESG • 26 juin 2026

SFDR Article 8

INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX, DE GOUVERNANCE ET DE DROITS HUMAINS

CORPORATES	PALATINE AMBITION RENDEMENT 2027	INDICATEUR PAL AMB REND 2027
INDICATEURS CLIMATIQUES		
Empreinte carbone (TCO2e/MEUR) Scopes 1,2,3 amont & aval	1 600,37 couverture 97,04%	593,27 couverture 76,44%
Intensité carbone (TCO2e/MEUR) Scopes 1,2,3 amont & aval	1 825,30 couverture 97,04%	1 475,21 couverture 76,78%
Exposition aux combustibles fossiles	4,38% couverture 94,46%	10,02% couverture 72,94%
AUTRES INDICATEURS SOCIAUX ET DE GOUVERNANCE		
Part de femmes dans l'effectif	41,51% couverture 69,47%	40,53% couverture 62,17%
Pourcentage d'administrateurs indépendants	78,53% couverture 94,94%	80,75% couverture 77,18%
Pourcentage de signataires du Pacte Mondial des Nations-Unies	23,81% couverture 100,00%	33,54% couverture 99,65%
SOUVERAINS		
PALATINE AMBITION RENDEMENT 2027		OCDE
INDICATEURS CLIMATIQUES		
Intensité carbone (tCO2e/ PIB (EUR mn))	287,21 couverture 100,00%	487,05 couverture 100,00%
AUTRES INDICATEURS SOCIAUX ET DE GOUVERNANCE		
Nombre de pays en violation des traités internationaux	0 couverture 100,00%	0 couverture 100,00%
Espérance de vie moyenne à la naissance des pays investis (en années)	82,32 couverture 100,00%	79,96 couverture 100,00%
Indice de perception de la corruption (sur 100)	72,27 couverture 100,00%	66,05 couverture 100,00%
Indice de liberté de la presse (moins de liberté 0 - plus de liberté 100)	81,77 couverture 100,00%	74,46 couverture 100,00%

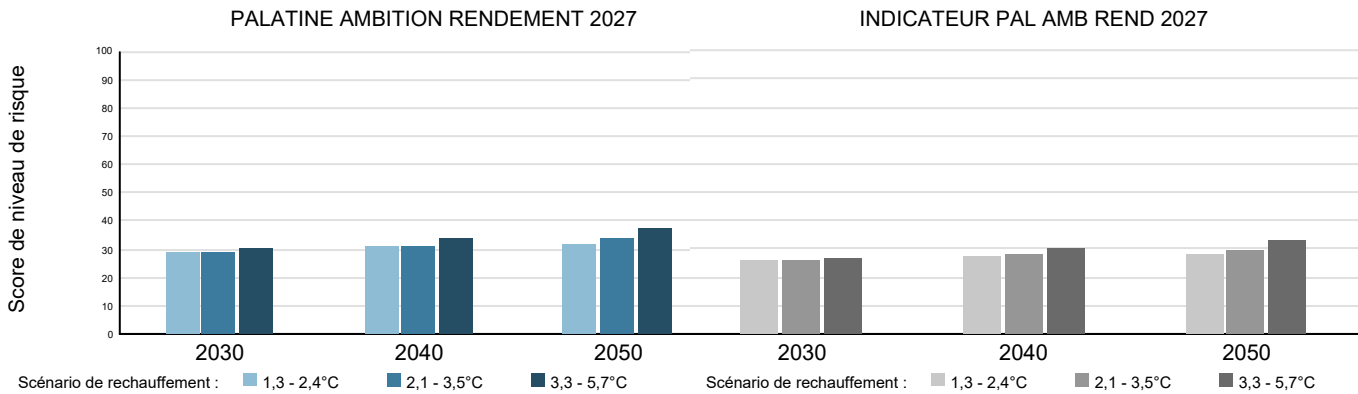
PALATINE AMBITION RENDEMENT 2027

REPORTING ESG • 26 juin 2026

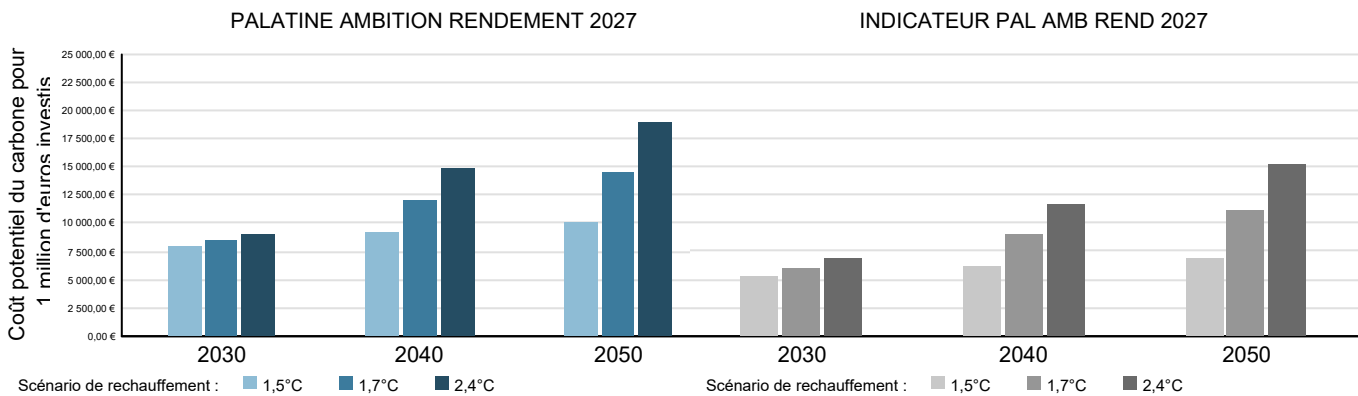
SFDR Article 8

RISQUES DE DURABILITÉ

RISQUES PHYSIQUES



RISQUES DE TRANSITION



DÉTAIL DES 5 PRINCIPALES LIGNES DU PORTEFEUILLE

	% actif	Score ESG	Classification NACE	Pays
TEVAPHARF2 1.625% 10/28 *EUR	2,9%	9,98	Industrie manufacturière	Pays Bas
OAT 0.75% 25/11/28	2,9%	16,63	Administration publique	France
COTY INC 4.5% 24-15/05/2027	2,9%	11,00	Industrie manufacturière	Etats Unis
BUBILL 0% 15/11/28	2,8%	16,73	Administration publique	Allemagne
ILDFP 5.625% 10/15/28	2,7%	9,38	Activités financières et d'assurance	France

EMETTEURS EN PORTEFEUILLE LES MIEUX NOTES

ÉMETTEURS LES MIEUX NOTÉS	% actif	Score ESG	Classification NACE	Pays
BUNDESREP DEUTSCH	2,83%	16,73	Administration publique	Allemagne
REPUBLIQUE FRANCAISE	2,88%	16,63	Administration publique	France
INTL GAME TECH	2,64%	16,11	Arts, spectacles et activités récréatives	Royaume Uni
NEDERLAND DSL	1,30%	16,00	Administration publique	Pays Bas
MUNDYS SPA	1,55%	15,43	Transports et entreposage	Italie



PALATINE AMBITION RENDEMENT 2027

REPORTING ESG • 26 juin 2026

SFDR Article 8

MÉTHODOLOGIE

Corporates

- **Score ESG** : Palatine AM s'appuie sur les données extra-financières de MSCI, d'EthiFinance et aussi sur les informations recueillies en direct ou via des brokers spécialisés qui sont ensuite traitées par son équipe interne d'analyse ESG
- **Exclusions appliquées** : le fonds applique une politique d'exclusion qui concerne les secteurs des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques et armes biochimiques), du charbon (extraction et production d'électricité), du pétrole et du gaz (développement de nouveaux projets et production), ainsi que du tabac (production et distribution). Il exclut également les émetteurs ayant violé le Pacte mondial des Nations Unies, ainsi que ceux présentant des risques liés à la corruption, au blanchiment d'argent ou à l'évasion fiscale. Le détail des politiques d'exclusion appliquées est disponible dans la politique d'exclusion de Palatine AM : [Investissement Durable - Palatine Asset Management <https://www.palatine-am.com/investissement-durable>](https://www.palatine-am.com/investissement-durable)
- **Score de contribution aux ODDs** : Ce score est calculé en prenant la moyenne pondérée du score net d'alignement aux ODD de MSCI, en fonction du poids de détention de chaque société dans le portefeuille. La méthodologie utilisée attribue à chaque ODD un score net de contribution variant de -10 à +10, qui est ensuite ajusté sur une échelle de -1 à +1 pour ce reporting. Ce score prend en compte tant la contribution des activités économiques des entreprises que leurs processus opérationnels
- **Empreinte carbone** : Cet indicateur correspond à l'empreinte carbone telle que définie dans l'annexe I du modèle de déclaration des principales incidences négatives sur la durabilité du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 dit "SFDR".
- **Intensité carbone** : Cet indicateur correspond à l'intensité carbone telle que définie dans l'annexe I du modèle de déclaration des principales incidences négatives sur la durabilité du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 dit "SFDR".
- **Exposition aux combustibles fossiles** : Pourcentage des actifs investis dans des sociétés qui tirent des revenus de la prospection, de l'exploitation minière, de l'extraction, de la production, de la transformation, du stockage, du raffinage ou de la distribution, y compris le transport, l'entreposage, et le commerce, de combustibles fossiles au sens de l'article 2, point 62), du règlement (UE) 2018/1999 du Parlement européen et du Conseil.
- **Pourcentage moyen de femmes dans l'effectif** : Moyenne du pourcentage de femmes au sein de l'effectif total des entreprises investies pondérée par le poids de ces entreprises dans le portefeuille.
- **Pourcentage d'administrateurs indépendants** : Moyenne du pourcentage d'administrateurs indépendants au sein des conseils d'administration des entreprises investies pondérée par le poids de ces entreprises dans le portefeuille.
- **Pourcentage de signataires du Pacte Mondial des Nations Unies** : Part de sociétés signataires du Pacte Mondial des Nations Unies au sein du portefeuille par rapport au nombre de sociétés total de sociétés investies.
- **Part des sociétés n'ayant pas de politique de lutte contre la corruption** : Part des sociétés investies en portefeuille n'ayant pas adopté de politique de lutte contre la corruption. Cet indicateur correspond à l'Indicateur 15 du tableau 3 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 dit "SFDR".
- **Risques physiques** : Score de mesure de l'impact financier potentiel lié aux événements climatiques extrêmes qui pourraient endommager les actifs des entreprises ou perturber leurs chaînes de production. Cet indicateur est évalué à l'aide des données de S&P, il prend en compte le stress hydrique, les températures extrêmes, et les incendies et tempêtes. Le score d'exposition de chaque entreprise est ajusté selon sa sensibilité intrinsèque à chaque aléa. Il est ensuite projeté et analysé selon différents scénarios de réchauffement climatique (faible : 1,3°C - 2,4°C, intermédiaire : 2,1°C - 3,5°C, et élevé : 3,3°C - 5,7°C) et à plusieurs horizons temporels (2030, 2040, 2050).
- **Risques de transitions** : Coût carbone non anticipé qui pourrait impacter la rentabilité des investissements. Il est calculé à l'aide des données de S&P. Nous attribuons à notre portefeuille une portion de ce coût futur pour chaque entreprise détenue, en nous basant sur le ratio entre le montant de notre investissement et la valeur totale de l'entreprise (EVIC). Cette exposition est ensuite stress-testée selon plusieurs scénarios de réchauffement climatique (1,5°C, 1,7°C, 2,4°C) et à différents horizons (2030, 2040, 2050) afin d'évaluer la résilience de nos stratégies.



PALATINE AMBITION RENDEMENT 2027

REPORTING ESG • 26 juin 2026

SFDR Article 8

MÉTHODOLOGIE (SUITE)

Souverains

- **Score ESG** : Palatine AM utilise le SDG Index, un score de contribution des pays aux 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) définis par l'ONU. Ces scores sont publiés annuellement par le SDG Transformation Center, une ONG partenaire du programme de développement des Nations Unies. Ils déterminent le niveau d'atteinte des ODD de chaque pays.
- **Intensité carbone** : correspond à l'intensité carbone telle que définie dans l'annexe I du modèle de déclaration des principales incidences négatives sur la durabilité du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 dit "SFDR"
- **Nombre de pays en violation des normes sociales** : Cet indicateur correspond au nombre de pays qui ont violé des traités internationaux tels que définis dans l'annexe I du modèle de déclaration des principales incidences négatives sur la durabilité du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 dit "SFDR"
- **Espérance de vie moyenne à la naissance des pays investis** : Cette moyenne pondérée par le poids des titres dans le portefeuille s'appuie sur les données publiées par le Human Development Index et est exprimée en nombre d'années à la naissance.
- **Corruption Perception Index** : Cette moyenne pondérée par le poids des titres dans le portefeuille s'appuie sur la donnée "Corruption Perceptions Index" fournie par l'ONG Transparency International. Cet indicateur classe 180 pays et territoires à travers le monde selon leur niveau perçu de corruption dans le secteur public, sur une échelle de 0 (très corrompu) à 100 (très propre).
- **Liberté de la presse** : Moyenne pondérée par le poids des titres dans le portefeuille, du score de liberté de la presse. La donnée utilisée est celle publiée annuellement par SDG Transformation Center.

Les méthodologies sont détaillées dans le code de transparence du fonds. Vous pouvez les retrouver sur notre site internet, ainsi que d'autres informations complémentaires sur l'investissement durable, en cliquant ou en flashant ce QR code.



Ce document non contractuel ne présente pas un caractère publicitaire ou promotionnel. Les informations contenues dans ce document sont données à titre purement indicatif. Pour tout complément, vous devez vous reporter au DICI et au prospectus. Sources : PALATINE-AM, MSCI, ETHIFINANCES, TRUCOST (S&P GLOBAL).

Palatine Asset Management - Société Anonyme au capital de 1 917 540 €. Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF n° GP 05000014. Siège social : 86, rue de Courcelles 75008 PARIS | 950 340 885 RCS PARIS. Une société du groupe BPCE. Adresse Reporting Client : Horizons 17, 140 Boulevard Malesherbes 75017 PARIS | e-mail : amr-reporting@palatine.fr | Tél : 01.55.27.96.29 ou 01.55.27.94.26. Adresse courrier : TSA 60140 - 93736 Bobigny cedex 9 | Site internet : www.palatine-am.com